

**Délégation permanente du
Conseil Municipal à Mr le Maire**

D-2019/519**Délégation permanente du Conseil Municipal à Monsieur Le Maire. Compte rendu de Monsieur le Maire des opérations de gestion locative. Décisions prises entre le 1^{er} janvier 2019 et le 30 juin 2019.**

Monsieur Nicolas FLORIAN, Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Nous vous informons des décisions prises entre le 1^{er} janvier 2019 et le 30 juin 2019 en application des articles L2122-22 et 23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal n° 2019-42 du 7 mars 2019.

Conventions de mise à disposition consenties par la Ville de Bordeaux		
OBJET	DATE	OBSERVATIONS
Local situé 2 rue Sicard, convention précaire et révocable au profit de l'association Parrainage 33.	08/01/2019	Emprise : 20 m ² Objet : bureaux associatifs Fluides : 200 euros par an Redevance : 240 euros par an Durée : 3 ans à compter du 13 février 2018
Locaux situés 79 rue Bourbon, convention précaire et révocable au profit de l'association Nos rêves Productions (NR PROD).	09/01/2019	Emprise : 75 m ² Objet : bureaux associatifs Fluides : 600 euros par an Redevance : 450 euros par an Durée : 2 mois à compter du 9 janvier 2019 au 8 mars 2019
Local situé 2 rue Sicard, convention précaire et révocable au profit de l'association Enfance et Famille d'Adoption.	09/01/2019	Emprise : 29 m ² Objet : bureaux associatifs Fluides : 290 euros par an Redevance : 348 euros par an Durée : 3 ans à compter du 3 décembre 2016 jusqu'au 2 décembre 2019
Local situé 2 rue Sicard, convention précaire et révocable au profit de l'association Amitiés Généalogiques Bordelaises.	10/01/2019	Emprise : 74 m ² Objet : bureaux associatifs Fluides : 740 euros par an Redevance : 888 euros par an Durée : 3 ans à compter du 29 août 2017 jusqu'au 28 août 2020
Avenant n°3 à la convention de mise à disposition de divers locaux entre la Ville de Bordeaux et l'Association Petite Enfance, Enfance et Famille.	13/01/2019	Emprise : 1 009 m ² Objet : structure d'accueil de jeunes enfants Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 1 euro par an Durée : prolongation de la durée d'occupation, du site situé 5 rue du Noviciat, jusqu'au 1 ^{er} février 2019
Autorisation d'occupation temporaire simple du domaine public au profit de la société TOTAL MARKETING FRANCE d'un terrain situé quai de la Souys.	17/01/2019	Emprise : terrain de 150 m ² Redevance : 100,30 euros TTC par an Fluides : sans objet Durée : 1 an à compter du 1 ^{er} janvier 2019

Locaux situés rue du Docteur Albert Schweitzer, convention précaire et révocable au profit de l'Association des Musulmans de Bordeaux Nord.	21/01/2019	Emprise : 450 m ² Objet : locaux associatifs Fluides : 1 500 euros par an Redevance : 1 000 euros par mois Durée : du 1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020
Locaux situés 2 zone d'activités de Brazza, avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de la société SCM PPHB.	21/01/2019	Emprise : 806 m ² Objet : terrain Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 15 867,84 euros TTC par an Durée : du 1 ^{er} janvier 2019 jusqu'au 30 avril 2021
Convention d'occupation du domaine public entre la Ville de Bordeaux et la SARL La Table de la Cantine, pour l'exploitation d'un espace de restauration situé 20 place de l'Eglise Saint Augustin à Bordeaux.	28/01/2019	Emprise : 64 m ² Objet : local et cave Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : part fixe 6500 euros HT par an et part variable 5% du CA Durée : 6 ans
Convention d'occupation de locaux situés Hangar G2, quai Armand Lalande, au profit de la société IDMOG.	29/01/2019	Emprise : 335 m ² Objet : espace de bureau Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 8 036.65 euros HT par trimestre Durée : 24 mois à compter du 29 janvier 2019
Local situé dans l'enceinte du bâtiment K3 10 quai de Brazza, convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association des Scouts et Guides de France.	08/02/2019	Emprise : une alvéole située dans le hangar dénommé Pargade d'une superficie de 468 m ² dont 82 m ² de bureaux Objet : entreposage de bateaux Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : 3 000€ par an Durée : 1 an à compter du 1 ^{er} février 2018 soit jusqu'au 31 janvier 2019
Locaux situés 29 rue des Sablières, convention de mise à disposition au profit du Centre Communal et d'Action Social (CCAS) de Bordeaux.	13/02/2019	Emprise : un logement situé dans l'immeuble du 29 rue des Sablières d'une superficie de 58 m ² Objet : logement d'urgence Fluides : prise en charge par l'occupant Redevance : gratuite Durée : 6 mois à compter de la date de signature le 13 février 2019
Locaux situés dans l'enceinte du complexe sportif Adolphe Buscaillet, convention précaire et révocable au profit de l'association A.S Bacalan.	18/03/2019	Emprise : 24 m ² Objet : bureaux Fluides : forfait de 240 euros par an Redevance : 288 euros par an Durée : du 1 ^{er} mars 2019 au 31 décembre 2019
Avenue de Labarde, piste d'accélération de moto. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de la société Ford Aquitaine Industries.	19/03/2019	Objet : prolongation de 6 mois Fluides : sans objet Redevance : 21€ par heure Durée : 6 mois du 1 ^{er} février au 31 juillet 2019
Locaux situés 10 rue O'Reilly, convention précaire et révocable au profit de l'association AQUITEC.	27/03/2019	Emprise : 104 m ² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 6 872 euros par an Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} juin 2018

Locaux situés 2 rue Sicard, convention précaire et révocable au profit de l'association FORCE FEMMES.	27/03/2019	Emprise : 40 m ² Objet : bureaux Fluides : 400 euros par an Redevance : 480 euros par an Durée : 3 ans du 20 mai 2018 au 19 mai 2021
Locaux situés 11-13 rue Fernand Philippart – 9 rue des Capérans, avenant n°2 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association FAB.	28/03/2019	Emprise : 27 m ² Objet : prolongation de la convention Fluides : 165 euros par an Redevance : 1 025,24 euros par an Durée : du 1 ^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020
Locaux situés rue Fernand Cazerès sis à la Pergola, convention précaire et révocable au profit de l'association « Music's cool ».	29/03/2019	Emprise : 83 m ² Objet : enseignement de la musique Fluides : forfait de 830 euros par an Redevance : 2 988 euros par an Durée : du 15 août 2018 au 30 juin 2020
Autorisation d'occupation temporaire simple du domaine public d'un entrepôt et d'un parking situés quai de Brazza à Bordeaux au profit de la société Montané.	05/04/2019	Emprise : 6864 m ² Objet : stockage Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 9 169,06 euros TTC par an Durée : du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2019
Autorisation d'occupation temporaire simple du domaine public d'un terrain situé quai de Brazza à Bordeaux au profit de la société BMSO Point P.	05/04/2019	Emprise : 8118 m ² Objet : stockage et négoce de matériaux de construction Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 66 834,30 euros TTC par an Durée : 1 an à compter du 1 ^{er} janvier
Autorisation d'occupation temporaire simple du domaine public d'un terrain situé quai Deschamps à Bordeaux au profit du service Départemental d'Incendie et de Secours de la Gironde (SDIS).	05/04/2019	Emprise : 159 m ² Objet : installation d'un bungalow modulaire pour la base de vie de la section nautique Fluides : sans objet Redevance : 1 141,60 euros TTC par an Durée : 1 an à compter du 1 ^{er} janvier 2019 jusqu'au 31 décembre 2019
Locaux situés 11-13 rue Fernand Philippart angle 9 rue des Capérans. Convention précaire et révocable au profit de l'association Le Club de La Presse de Bordeaux.	08/04/2019	Emprise : 209 m ² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : gratuite compte tenu de l'intérêt des missions suivies par l'occupant dans le domaine journalistique bordelais Durée : 1 ^{er} février 2016 au 31 décembre 2020
Locaux situés rue Fernand Cazerès sis à la Pergola. Convention précaire et révocable au profit de l'association « Présence ».	11/04/2019	Emprise : 45 m ² +246 m ² stockage Objet : local de répétition, bureau et local office Fluides : forfait 450 euros par an Redevance : 1620 euros par an Durée : du 1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020
Locaux situés au sein de l'espace associatif du Cloître. Convention précaire et révocable entre la Ville de Bordeaux et l'association l'Amicale Wanted.	17/04/2019	Emprise : 36.75 m ² Objet : activité de renforcement de lien social entre les individus au moyen de plateformes digitales Fluides : à la charge de l'occupant

		Redevance : 120 euros par mois Durée : du 5 avril 2019 au 31 août 2019
Locaux situés rue Fernand Cazerès sis à la Pergola. Convention précaire et révocable au profit de l'association « WA TID SAOU ALLONS DANSER »	29/04/2019	Emprise : un local situé dans l'enceinte de la Pergola d'une superficie de 17m ² Objet : activités culturelles Fluides : forfait 170 euros par an Redevance : 612 euros par an Durée : du 1 ^{er} juillet 2018 au 30 juin 2020
Convention de mise à disposition du site la flèche Saint Michel au profit de l'association Orangeade.	03/05/2019	Emprise : premier balcon de la flèche Saint Michel Objet : opération de lâcher de ballons dans le cadre de l'organisation des 5 ans de l'association Fluides : sans objet Redevance : à titre gratuit en raison de l'intérêt culturel que représente le projet pour la Ville notamment pour la mise en valeur de son patrimoine Durée : le 3 mai 2019 de 14h à minuit
Locaux situés 18 cours Barbey. Avenant n°1 à la convention entre la Ville de Bordeaux et l'association Parallèles Attitudes Diffusion (PAD).	10/05/2019	Emprise : théâtre Barbey et salle multimédia dans l'ancienne auberge de jeunesse soit 3 178,90 m ² Objet : extensions des activités propres à la salle de spectacle et aux studios dans les locaux de la mission locale Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : à titre gratuit jusqu'à ce que la Rock School récupère les locaux occupés par l'ACAQB Durée : à compter de la signature de l'avenant jusqu'au 20 octobre 2020
Ancienne annexe du lycée Condorcet rue du Docteur Albert Schweitzer à Bordeaux. Avenant n°2 à la convention d'occupation temporaire, au profit de Bibliotheca.	13/05/2019	Emprise : 207 m ² Objet : espace de travail à destination de groupements d'artistes Fluides : forfait de 750 euros pour le temps d'occupation Redevance : à titre gratuit compte tenu de l'impact culturel sur l'animation du quartier Durée : du 1 ^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019
Association « Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles en Gironde ». Convention de mise à disposition de locaux situés 99 rue Goya à Bordeaux.	20/05/2019	Emprise : 197 m ² Objet : bureaux associatifs Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : à titre gratuit jusqu'à leur emménagement au 1 ^{er} février 2020 puis 7 092 euros par an Durée : à compter de la signature jusqu'au 31 janvier 2023
Locaux situés 79 rue Bourbon. Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Mundart.	23/05/2019	Emprise : 36 m ² Objet : bureaux Fluides : forfait 600 euros par an Redevance : 1 296 euros par an Durée : prolongation du 8 mars 2019 jusqu'au 30 juin 2020
Local situé 49 bis rue Carpenteyre. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition entre la Ville de	27/05/2019	Emprise : 35 m ² Objet : prolongation de la durée et accueil d'une compagnie théâtrale

Bordeaux et l'association « Compagnie Théâtrale L'Œil et la Lucarne ».		supplémentaire dans le local adjacent au théâtre Fluides : à la charge de l'occupant sur la base d'un forfait de 450€ pour la durée de l'occupation Redevance : 1 260€ pour la durée d'occupation Durée : prolongation du 8 octobre 2018 jusqu'au 31 août 2019
Local situé 49 rue Carpenteyre. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition entre la Ville de Bordeaux et l'association « Compagnie Théâtrale L'Œil et la Lucarne ».	27/05/2019	Objet : locaux du théâtre Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 7 500 euros HT/an Durée : prolongation du 8 octobre 2018 jusqu'au 31 août 2019
Avenant n°2 à la convention d'occupation temporaire au profit de MC2A.	27/05/2019	Emprise : 744 m ² Objet : espace de travail à destination de groupements d'artistes agissant dans le domaine des arts plastiques et visuels Fluides : forfait de 750 euros pour le temps d'occupation Redevance : à titre gratuit compte tenu de l'impact culturel sur l'animation du quartier Durée : prolongation du 1 ^{er} janvier 2019 au 30 juin 2019
Locaux situés 79 rue Bourbon, avenant n°1 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'artiste Monsieur A.	27/05/2019	Emprise : appartement de 80 m ² , espaces communs du rez-de-chaussée d'une superficie de 170 m ² Objet : lieu de travail de création Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 1 869,40 euros par an Durée : prolongation du 9 mars 2019 jusqu'au 30 juin 2020
Locaux situés 79 rue Bourbon, avenant n°4 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association « C dans la boîte ».	28/05/2019	Emprise : 73 m ² Objet : bureaux Fluides : à la charge de l'occupant sur la base d'un forfait annuel de 600€ Redevance : 1 800 euros par an Durée : prolongation du 8 mars 2019 jusqu'au 30 juin 2020
Locaux situés 37 allée Jean Giono, avenant n°2 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Interlude.	04/06/2019	Emprise : 437 m ² Objet : gestion et animation d'une ludothèque Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 1 euro par an Durée : prolongation du 31 décembre 2018 jusqu'au 31 décembre 2019
Locaux situés cours du Québec, avenant n°1 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association Interlude.	04/06/2019	Emprise : 329,10 m ² en espace privatif, 465 m ² en espace mutualisé Objet : gestion et animation d'une ludothèque Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 1 euro par an Durée : prolongation du 10 janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2019
Locaux situés 15 rue du Professeur Demons. Convention de mise à disposition au profit de l'association « Regard 9 ».	05/06/2019	Emprise : 111 m ² Objet : promotion et valorisation de la bande dessinée Fluides : forfait de 1 110 euros par an Redevance : 2 538 euros par an

		Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2017 jusqu'au 31 décembre 2019
Locaux situés dans l'enceinte du groupe scolaire Paul Bert, 58 avenue des Ayres. Avenant n°2 à la convention de mise à disposition au profit de l'association ALEMA.	05/06/2019	Emprise : 150 m ² Objet : structure d'accueil petite enfance Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 19 833 euros par an Durée : prolongation de 1 an à compter du 1 ^{er} août 2019 jusqu'au 31 juillet 2020
Convention d'usage temporaire à titre précaire et révocable d'un logement situé 10 avenue de Bel Air au profit de Monsieur B.	05/06/2019	Emprise : 87 m ² Objet : logement d'habitation du garde du corps de l'ancien Premier Ministre Fluides : forfait de 870 euros par an Redevance : 700 euros par mois Durée : du 7 mars 2019 au 30 mars 2020
Avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit du Groupement d'Intérêt Economique (GIE) moto-écoles de Labarde.	12/06/2019	Objet : piste d'accélération pour accueillir les écoles de conduite Fluides : sans objet Redevance : 18 144€/an Durée : prolongation de 6 mois à compter du 1 ^{er} avril 2019 jusqu'au 30 septembre 2019
Convention de mise à disposition à la société « Les Petits Chaperons Rouges » d'une emprise située boulevard Jacques Chaban Delmas.	17/06/2019	Emprise : 188 m ² Objet : jardin d'éveil et terrasse bébés de la crèche Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : 4 096 euros par an Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} février 2019
Locaux situés 79 rue Bourbon avenant n°2 à la convention d'occupation précaire et révocable au profit de l'association « Daddy Love Films ».	17/06/2019	Emprise : 12 m ² Objet : bureau Fluides : forfait de 50 euros par mois Redevance : 90 euros par mois Durée : prolongation du 9 mars 2019 jusqu'au 30 juin 2020
Locaux situés 50 rue Albert Thomas. Convention précaire et révocable au profit de l'Association Pour l'Accueil des Femmes en Difficultés (APAFED)	18/06/2019	Emprise : 51 m ² Objet : logement d'urgence Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : à titre gratuit compte tenu de l'intérêt social de cette occupation Charges : charges de copropriété de 1 178 euros par an Durée : de la signature des présentes jusqu'au 31 décembre 2020
Locaux situés 79 rue Bourbon. Avenant n°2 à la convention d'occupation précaire et révocable de l'association « Kloudbox ».	18/06/2019	Emprise : 105 m ² Objet : promouvoir l'action de vidéastes et de photographe par la production d'œuvres audiovisuelles et cinématographiques Fluides : forfait de 600 euros par an Redevance : 3 195 euros pour le temps d'occupation Durée : du 9 mars 2019 jusqu'au 30 juin 2020
Local situé rue de Suzon à Talence, avenant n°1 à la convention précaire et révocable au profit de l'association Union Bordeaux Métropole (UBM).	22/05/2019 et 19/06/2019	Emprise : 222 m ² Objet : réunions, assemblées Fluides : à la charge de l'occupant

		Redevance : gratuite Durée : prolongation de 18 mois du 8 juin 2019 jusqu'au 31 décembre 2020
Avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public, entre la Ville de Bordeaux et la SARL La Table de la Cantine, pour l'exploitation d'un espace de restauration situé 20 place de l'Eglise Saint Augustin à Bordeaux.	20/06/2019	Emprise : 64 m ² Objet : local et cave Fluides : à la charge de l'occupant Redevance : part fixe 6500 euros HT par an et part variable 5% du CA à compter du 1 ^{er} mai 2019 Durée : début d'exploitation au 1 ^{er} mai 2019

Locations consenties à la Ville de Bordeaux		
OBJET	DATE	OBSERVATIONS
Avenant n°1 au contrat de bail du local 9 situé au sein du Centre Commercial du Grand Parc, 36 rue Louis Gendreau à Bordeaux.	28/01/2019	Objet : maison du projet du Grand Parc Emprise : 117,74 m ² Loyer : 6 850 euros par an Charges : provisions de 840 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant Durée : prolongation jusqu'au 30 juin 2020
Convention d'utilisation temporaire des accès et parking du site de l'école supérieure du professorat et de l'éducation de Gironde – Bordeaux Caudéran au profit de la Ville de Bordeaux.	11/03/2019	Objet : mise à disposition de parking et accès pour le bon déroulement des opérations électorales Fluides : sans objet Redevance : gratuite Durée : 5 ans à partir du 11 mars 2019
Immeuble situé 89 rue Fondaudège à Bordeaux, bail entre Monsieur Z et la Ville de Bordeaux.	20/03/2019 et 01/04/2019	Objet : annexe de la mairie de quartier Fondaudège Jardin Public Emprise : 67 m ² Loyer : 10 726.09 euros par an Charges : remboursement de la taxe foncière Fluides : à la charge de l'occupant Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} février 2019
Contrat d'abonnement au sein du parking de la Victoire à Bordeaux.	08/04/2019	Objet : deux places de stationnement pour la mairie de quartier Bordeaux Sud Emprise : 67 m ² Loyer : 1 245,96 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant Durée : 1 an
Convention de mise à disposition d'un local situé au sein du Centre Commercial de la Benaugue rue Alexander Fleming à Bordeaux, entre la société Coligny et la Ville de Bordeaux.	19/04/2019	Objet : bibliothèque municipale de la Benaugue Emprise : 634 m ² Loyer : 55 095,52 euros par an Charges : provisions de 16 400 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant Durée : 3 ans à compter du 1 ^{er} janvier 2019

Convention de location de locaux situés rue des Argentiers à Bordeaux entre Aquitanis et la Ville de Bordeaux.	19/06/2019	Objet : locaux abritant la micro crèche Argentiers Emprise : 117 m ² Loyer : 8 310,29 euros par semestre Charges : provisions de 287,92 euros par an Fluides : à la charge de l'occupant Durée : 5 ans à compter du 1 ^{er} février 2019
--	------------	--

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. le MAIRE

Voilà, tout est dans le dossier.

Madame JAMET.

MME JAMET

C'est cela, je vais verser aussi.

Contribution communiquée par Madame JAMET

«Monsieur le Maire, mes cher.e.s collègues,

Nous sommes un peu surpris de voir la société Total bénéficier d'un tarif si avantageux pour l'emprise permettant l'accès à la station-service depuis le quai de la Souys. Je parle là de 100€ de frais de dossier par an pour une société qui a réalisé un chiffre d'affaires de 209,4 milliards de chiffre d'affaires en 2018.

Ne peut-on pas réévaluer ce tarif même si nous l'avons hérité de la reprise par la Ville de Bordeaux de la gestion des espaces sur le domaine public fluvial par le grand Port maritime de Bordeaux.

Cela paraît un peu surréaliste si on le compare à ce que d'autres acteurs, au rôle bien plus bénéfique à la ville et au casier judiciaire vierge, doivent payer en termes de loyer. Je pense notamment aux acteurs de l'ESS. Je vous remercie »

M. le MAIRE

Merci pour cette longue séance. Et je vous donne rendez-vous dans quelques semaines pour le vote du Budget. Bonne soirée.

La séance est levée à 20 heures 39